

Les effectifs étudiants dans l'enseignement supérieur en 2024-2025

En 2024-2025, 3,01 millions d'étudiants sont inscrits dans l'enseignement supérieur (+1,4 %). Cette rentrée est marquée par une légère hausse des effectifs à l'université. Cependant le nombre d'étudiants dans les formations d'ingénieurs diminue à l'université alors qu'il progresse hors université. Dans les sections de technicien supérieur et assimilés l'effectif étudiant décroît, plus fortement dans les formations sous statut apprenti (-1,2 %) que scolaire (-0,8 %). À l'inverse, le nombre d'étudiants progresse dans les classes préparatoires aux grandes écoles (+5,5 %) et les écoles de commerce, gestion, comptabilité (+3,1 %). Plus d'un étudiant sur quatre (26,5 %) est inscrit dans un établissement privé d'enseignement supérieur.

Hausse des effectifs étudiants en 2024-2025

À la rentrée 2024, le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur dans l'Hexagone et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM) est de 3 012 800, hors inscriptions simultanées en classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE). Cet effectif est en hausse pour la deuxième année consécutive avec une augmentation de 1,4 % (soit +41 100 étudiants).

Effectifs dans l'enseignement supérieur

Effectifs (en milliers)	Année universitaire				Évolution annuelle (en %)
	2014- 2015	2023- 2024	2024- 2025	2024- 2025 (1)	
Universités	1 509,6	1 605,0	1 631,5	1 706,4	+1,6
dont BUT	116,4	144,0	146,4	146,4	+1,7
dont formations d'ingénieurs	26,6	30,4	29,5	59,0	-2,8
Formations d'ingénieurs hors université	114,9	144,9	145,8	116,3	+0,6
STS et assimilées (scolaires)	255,2	219,4	217,7	217,7	-0,8
STS et assimilées (apprentis)	58,6	189,8	187,5	187,5	-1,2
Classes préparatoires aux grandes écoles	84,0	82,4	86,9	86,9	+5,5
Écoles de commerce, gestion, comptabilité	126,9	250,2	258,0	258,0	+3,1
Autres	358,5	480,0	485,4	439,9	+1,1
Total	2 507,8	2 971,7	3 012,8	3 012,8	+1,4

1. Périmètre regroupement : les chiffres prennent en compte dans le périmètre des universités les grands ensembles universitaires créés ou modifiés par décrets depuis 2020, en application de l'ordonnance sur les établissements expérimentaux. Les taux d'évolution sont calculés sur le périmètre des universités au sens strict.

Source : MESR-SIES

Depuis 2020, de grands ensembles universitaires ont été créés ou modifiés, intégrant d'autres établissements d'enseignement supérieur. En 2024-2025, 1 706 400 inscriptions étudiantes entrent dans ce périmètre. Sur le périmètre universitaire strict (hors autres établissements membres ou composantes des établissements expérimentaux), le nombre d'étudiants inscrits s'élève à 1 631 500 (+1,6 %, soit +26 500 étudiants). Cette hausse est observée dans les cursus de licence (+1,2 %) et de master (+2,5 %) mais pas en doctorat (-0,3 %). En licence, le nombre d'étudiants préparant un bachelor universitaire de technologie (BUT) augmente de 1,7 %, en revanche, les inscriptions continuent de diminuer en licence professionnelle (-4,7 %).

L'effectif étudiant en section de technicien supérieur (STS) et formations assimilées continue de diminuer dans les parcours scolaires (-0,8 %) et pour la première fois dans les parcours en apprentissage (-1,2 %) après neuf années de

croissance consécutive. Le nombre d'étudiants augmente en CPGE pour la deuxième année consécutive (+5,5 %). Ainsi, si le nombre d'étudiants en formation d'ingénieur reste globalement stable, cette stabilité recouvre des évolutions contrastées : les nombres d'étudiants diminuent dans les formations d'ingénieur à l'université (-2,8 %), tandis qu'ils progressent légèrement pour celles en dehors de l'université (+0,6 %). Par ailleurs, comme pour les années précédentes, l'effectif étudiant continue d'augmenter dans les écoles de commerce, de gestion et de comptabilité (+3,1 %).

Hausse des effectifs plus importante dans le public que dans le privé

À la rentrée 2024, les effectifs de l'enseignement supérieur public augmentent de 1,5 %, une progression plus importante que celle observée en 2023 (+0,3 %). Dans le secteur privé, la hausse est de 1,1 %, cette progression est moins marquée que celle du secteur public ou que celle observée dans le secteur privé l'année dernière (+2,8 %). Les établissements privés accueillent 799 700 étudiants, soit 26,5 % de l'ensemble des effectifs étudiants dans le supérieur. Cette proportion est stable par rapport à la rentrée 2023, mais a progressé de 5,1 points depuis 2018.

Répartition des effectifs en 2024-2025 entre secteurs public et privé

Effectifs (en milliers)	Public	Privé	Total	Part du privé (en %)
Universités (y c. BUT et formations d'ingé.) *	1 631,5	-	1 631,5	-
Formations d'ingé. hors univ.	86,1	59,7	145,8	40,9
STS et assimilées (scolaires)	158,9	58,8	217,7	27,0
STS et assimilées (apprentis)	39,1	148,4	187,5	79,2
Classes préparatoires aux grandes écoles	73,5	13,5	86,9	15,5
Écoles de commerce, gestion, comptabilité	1,0	257,0	258,0	99,6
Autres	223,1	262,4	485,4	54,0
Total	2 213,1	799,7	3 012,8	26,5
Évolution annuelle (en %)	+1,5	+1,1	+1,4	-

* Périmètre strict des universités - Source : MESR-SIES

La quasi-totalité des écoles de commerce, gestion ou comptabilité relèvent du secteur privé. Le secteur privé scolarise également huit étudiants sur dix des STS en apprentissage, quatre étudiants sur dix des écoles d'ingénieurs hors université et près de trois étudiants sur dix des STS en parcours scolaire. Dans les CPGE, le secteur

privé représente 15,5 % des inscrits.

De fortes variations d'effectifs en fonction des académies

Les effectifs varient d'une académie à l'autre : ils augmentent dans plus de la moitié d'entre elles (18 académies sur 30), sont stables dans 7 académies et diminuent dans les 5 autres. Les étudiants d'Île-de-France représentent plus d'un quart des inscrits (27,5 %). Les principales académies de province sont celles de Lyon, Lille, Nantes, Toulouse, Rennes et Bordeaux, qui accueillent, à elles six, un tiers des effectifs (34,0 %). Les huit plus petites académie de l'Hexagone sont celles de Corse, Limoges, Besançon, Reims, Dijon, Clermont-Ferrand, Amiens et Poitiers. Elles accueillent chacune moins de 2 % des effectifs, pour un total de 11 % des effectifs totaux.

Répartition des effectifs en 2024-2025 par académie

Régions académiques	Académies	Effectifs (en milliers)	Part (en %)	Evol. ann. (en %)
Auv.-Rhône-Alpes		383 145	12,7	+1,9
	Cl.-Ferrand	51 782	1,7	+1,9
	Grenoble	103 255	3,4	+1,2
	Lyon	228 108	7,6	+2,2
Bourg.-Franche-Comté		84 269	2,8	-0,8
	Besançon	36 178	1,2	-0,8
	Dijon	48 091	1,6	-0,8
Bretagne	Rennes	148 694	4,9	+1,7
Centre-Val de Loire	Orl.-Tours	71 504	2,4	+0,3
Corse	Corse	5 661	0,2	+2,5
Grand-Est		218 634	7,3	+0,1
	Nancy-Metz	83 379	2,8	-1,7
	Reims	46 713	1,6	+1,0
	Strasbourg	88 542	2,9	+1,4
Hauts de France		254 629	8,5	+0,7
	Amiens	52 353	1,7	-0,4
	Lille	202 276	6,7	+1,0
Île-de-France		829 552	27,5	+2,2
	Créteil	178 946	5,9	+4,2
	Paris	402 878	13,4	+1,5
	Versailles	247 728	8,2	+1,9
Normandie		117 924	3,9	+0,1
Nouvelle Aquitaine		220 256	7,3	+0,2
	Bordeaux	139 841	4,6	+0,0
	Limoges	24 893	0,8	+1,7
	Poitiers	55 522	1,8	-0,1
Occitanie		277 992	9,2	+2,7
	Montpellier	125 074	4,2	+2,2
	Toulouse	152 918	5,1	+3,2
Pays de la Loire	Nantes	154 947	5,1	+0,3
Prov.-Alpes-Côte-d'Azur		191 594	6,4	+1,7
	Aix-Marseille	121 800	4,0	+1,6
	Nice	69 794	2,3	+1,7
France hors DROM		2 958 801	98,2	+1,4
Guadeloupe	Guadeloupe	11 403	0,4	+3,0
Guyane	Guyane	5 029	0,2	+0,1
La Réunion	La Réunion	25 346	0,8	+1,0
Martinique	Martinique	8 963	0,3	-1,4
Mayotte	Mayotte	3 244	0,1	-5,0
DROM		53 985	1,8	+0,6
France hexagone + DROM		3 012 786	100,0	+1,4

Source : MESR-SIES

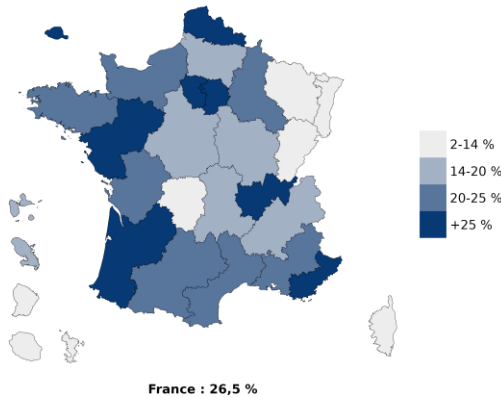
Sources : MESR-SIES, Système d'information SISE, enquêtes menées par le SIES sur les écoles d'ingénieurs, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités, données sur les STS et CPGE collectées par la DEPP et le SIES, enquête SIFA, enquêtes sous la responsabilité des ministères chargés de l'agriculture, de la santé, des affaires sociales et de la culture.

Champ : inscriptions étudiantes dans un établissement d'enseignement supérieur en France.

La part du privé varie fortement selon les académies

La part de l'enseignement supérieur privé est variable d'une académie à l'autre : elle fluctue entre 2,8 % (Mayotte) et 36,3 % (Nantes). À la rentrée 2024, cette part augmente sensiblement dans les académies de Créteil, de Corse et de Guadeloupe, tandis qu'elle diminue dans treize académies. Plus d'un tiers des étudiants sont formés dans le secteur privé dans les académies de Paris, Nantes, Lyon et Versailles. À l'inverse, moins de 10 % des étudiants de celles de Mayotte et de Corse le sont.

Part des étudiants dans l'enseignement privé par académie en 2024-2025 (en %)



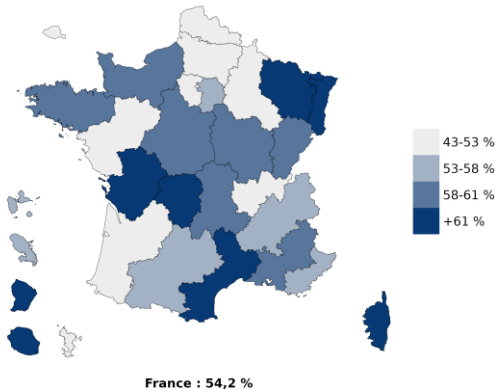
Source : MESR - SIES

NB : Le territoire en haut à gauche correspond au zoom sur l'académie de Paris

Moins d'un étudiant sur deux est inscrit à l'université à Paris, Versailles, Nantes et Mayotte

À la rentrée 2024, 43,3 % des étudiants parisiens sont inscrits à l'université, contre 54,2 % au niveau national. Cette plus faible proportion est également observée dans les académies de Versailles, Nantes et Lyon. À l'inverse, sept étudiants sur dix sont inscrits à l'université dans les académies de Corse et de Strasbourg. Entre les rentrées 2023 et 2024, le poids de l'université diminue dans près de la moitié des académies (13 sur 30).

Part des étudiants dans les universités* par académie en 2024-2025 (en %)



* Périmètre strict des universités - Source : MESR - SIES

NB : Le territoire en haut à gauche correspond au zoom sur l'académie de Paris

Timothé BEUCHON
MESR-SIES

Pour en savoir plus :

- Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, édition 2025, à paraître.